

cœurs, ainsi que vous venez de le déclarer solennellement par vos paroles et vos actes, votre volonté toujours portée vers la Chaire de Pierre, votre zèle ardent pour la religion, le généreux courage avec lequel vous avez entrepris la défense des droits de la vérité et de la justice, toutes ces choses vous font apparaître à nos yeux comme un bataillon de soldats d'élite, expérimentés dans la guerre, instruits pour la bataille, prêts à vous élanter, sur l'ordre et le signal du général, au milieu des plus nombreux ennemis et de faire même le sacrifice de votre vie.

Notre joie est d'autant plus grande que nous sentons combien ce temps manque de ces secours et de vaillants défenseurs de ce nouveau genre. En effet, depuis qu'est née cette liberté esfrénée (qu'il serait plus vrai d'appeler licence) de publier tout ce qu'on veut, les hommes de révolution prirent immédiatement le soin de répandre une multitude presque infinie de journaux ayant pour but d'attaquer les principes du vrai et du juste ou de les mettre en doute, de s'acharner par la calomnie contre l'Eglise du Christ, de la signaler à la haine et de remplir les esprits des plus pernicieuses doctrines.

Ils comprirent bien vite quelle grande utilité, quels avantages ils pourraient retirer, pour l'accomplissement des desseins commencés, de la publication de journaux quotidiens.

Ces feuilles insinuaient peu à peu, insensiblement, dans le cœur des lecteurs le venin des erreurs; elles corrompraient les cœurs par l'excitation des appétits mauvais et par les plaisirs des sens.—Tout cela réussit si heureusement selon leurs vœux qu'on ne paraît pas s'éloigner de la vérité si l'on rapportait, en grande partie, le déluge des maux et la misérable condition des choses et des temps où nous sommes arrivés, à l'empoisonnement par les journaux.

Aussi puisque, aujourd'hui, d'après l'usage qui prévaut universellement, il est devenu comme une nécessité de publier des journaux, les écrivains catholiques doivent y travailler très assidument afin de tourner à l'avantage de la société civile et à la défense de l'Eglise ce moyen usurpé par les ennemis pour la perte de l'un et de l'autre. Bien que les écrivains catholiques ne puissent pas se servir de ces artifices et de ces finesses qu'utilisent souvent les adversaires, ils peuvent pourtant facilement les égaler par la variété et l'élégance de leurs écrits, comme aussi par la rapidité à relater les plus nouveaux événements; bien plus, ils peuvent vaincre, par l'exposé des choses utiles, et surtout par la vérité que l'âme désire naturellement, et dont la force, le prestige, la beauté sont si grands que dès qu'elle apparaît à l'esprit elle lui arrache sans peine, de gré ou de force, son assentiment.

Mais, pour arriver à cette fin désirée, il convient grandement d'avoir un langage grave et modéré, afin qu'aucun mot acerbe ou inconsidéré ne vienne froisser le cœur des lecteurs, et afin de ne pas servir les passions des partis ou des intérêts particuliers en laissant au second plan le bien général.

Nous pensons donc qu'avant tout vous devez avoir soin, comme nous avertit l'Apôtre, de dire tous la même chose et de n'avoir pas de schismes parmi vous, mais d'être parfaits dans le même sentiment et dans le même jugement (1), adhérant, avec un ferme assentiment de vos cœurs, aux doctrines et aux décisions de l'Eglise catholique.

Et la nécessité de cette concorde apparaît d'autant plus qu'entre ces hommes mêmes, qu'on compte parmi les catholiques, il n'en manque pas pour entreprendre de définir et de décider des controverses publiques, de la plus haute importance, relatives à la situation même du Siège apostolique, et ils semblent penser autrement qu'il ne convient à la liberté et à la dignité du Pontife romain.

Il importe donc grandement, afin de ne laisser aucune cause d'erreur, de rappeler à l'esprit des catholiques que la puissance suprême de l'Eglise, conférée par Dieu à Pierre et à ses successeurs, pour maintenir dans la foi la famille du Christ tout entière et la conduire à l'éternelle béatitude du royaume céleste, d'après l'enseignement divin du Christ lui-même, doit revendiquer sa pleine liberté.

Afin donc de pouvoir librement exercer cette puissance dans tout l'univers, il s'est fait, par un conseil tout providentiel de Dieu, qu'après les dangereuses dissensions des premiers âges, on adjoignit à l'Eglise romaine une autorité civile et que, pendant un long espace

de siècles, au milieu de mille vicissitudes et de ruines d'empires, cette autorité lui fût conservée.

C'est pour cette raison, des plus graves sans doute, et non pas par ambition ou désir de dominer, comme nous l'avons souvent dit, que les Pontifes romains, toutes les fois qu'ils ont pensé qu'on violait et qu'on portait atteinte à ce pouvoir civil, ont jugé nécessaire de revendiquer comme une prérogative de leur apostolat la défense et la protection des droits de l'Eglise romaine. Nous-mêmes, à l'exemple de nos prédécesseurs, nous n'avons pas manqué d'affirmer et de revendiquer ces mêmes droits, et nous n'y manquerons jamais.

C'est pourquoi, vous, fils chéris, qui, ralliés autour de la Chaire de Pierre, vous montrez si disposés à défendre la cause du Siège apostolique, ne cessez pas, avec un accord et un courage unanimes, dans vos discours et dans vos écrits, de combattre pour la nécessité d'un pouvoir sacré, destiné à protéger le libre exercice de la puissance spirituelle; et, l'histoire à la main, montrez que ce pouvoir a été établi et continué par un droit si légitime que personne n'ose prétendre que dans le monde il en existe un supérieur ou même égal.

Mais si quelqu'un, afin de vous attirer la haine de la multitude, soutient que l'existence du pouvoir civil de l'Eglise romaine est incompatible avec la fortune de l'Italie et la prospérité du royaume, répondez qu'il n'y a rien à craindre pour le salut ni pour la tranquillité des populations, pas plus des Pontifes romains, s'ils sont investis de cette autorité, que de l'Eglise catholique si elle jouit de la liberté.

Le rôle de l'Eglise n'est pas, en effet, d'exciter des séditions, mais bien plutôt de les arrêter et de les apaiser; elle ne réchauffe pas les haines, mais les éteint par la charité; elle ne encourage pas la passion du pouvoir ou l'orgueil, mais au contraire y met un frein par la sévérité d'un jugement suprême et l'exemple du Roi des cieux. Elle n'empêche pas sur les droits de la société civile, mais les renforce; elle n'affecte pas d'exercer la puissance des rois, mais, s'acquittant religieusement du mandat que lui a confié Dieu dans la personne du Maître des apôtres, elle protège dans leur intégrité les principes sans lesquels il n'y a pas d'ordre possible, et qui sont les conditions nécessaires à l'existence de la paix, de l'honnêteté et de toutes les qualités civiles.

Quant à ce qui concerne les Italiens, les monuments des temps passés disent combien les pasteurs de l'Eglise romaine ont mérité de cette puissance citée et des intérêts de l'Italie; et ils sont en même temps le témoignage que Rome doit son noble et magnifique éclat à la religion catholique, car, ainsi que le disait Léon 1er: *Rome, en devenant le siège de Saint Pierre, a pris la première place dans le monde, et l'empire qu'elle exerce par la divine religion s'étend plus loin que sa domination terrestre* (1).

Ajoutez à cela, ce que personne n'ignore, la très grande sollicitude qu'ont montrée les Pontifes romains pour le développement des sciences et des lettres, la protection accordée par eux aux beaux-arts, la prospérité des peuples soumis à leur juste et paternelle autorité.

Déclarez, enfin, que l'Italie ne peut jouir ni de prospérité, ni d'une quotidienne tranquillité, qu'à la condition de sauvegarder en même temps la dignité du Saint-Siège et la liberté du Souverain-Pontife, dans la mesure de tous les droits qu'ils réclament.

Répandez dans le peuple, au moyen de vos journaux, de semblables enseignements et d'autres encore qui permettent de veiller au bien de la société civile et religieuse et sachez les réunir au moment opportun. Qu'un même amour, qu'une même pensée vous inspire tous: défendre la cause de l'Eglise et combattre pour les droits du Pontife romain.

A vous, défenseurs de la justice, de la liberté de l'Eglise, une ample moisson de fatigues et d'épreuves est réservée; attendez-vous à souffrir des persécutions multiples; mais gardez-vous de perdre courage, car il est d'un chrétien d'agir avec courage et de souffrir de même. Dieu, il n'en faut point douter, viendra en aide aux combattants en leur accordant de nombreux témoignages de sa munificence céleste.

C'est afin que ces biens vous arrivent nombreux, que, du fond du cœur, Nous vous donnons à vous, écrivains des journaux catholiques, Notre bénédiction apostolique comme un témoignage de Notre bienveillance pour vous.

(1) 1 Cor., I, 10.

(1) Serm. in Mat. SS. Petri et Pauli.